



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

21/01/2014

Dossier complet le

21/01/2014

N° d'enregistrement

F08214P0681

1. Intitulé du projet

Extension du complexe sportif Joseph Plat

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Salaise sur Sanne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 1 3 8 0 4 6 8 5 0 0 0 1 3

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructure routière d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	L'impasse de la Bruyère fait environ 50 mètres de long
38° Construction d'équipements culturels, sportifs ou de loisirs	Le complexe sportif est susceptible d'accueillir quelques centaines de personnes au plus fort de l'affluence (record enregistré : 500 personnes)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Extension du complexe sportif Joseph Plat : aménagement de deux stades de football (aires de jeu), construction de vestiaires et aménagement d'un accès

4.2 Objectifs du projet

L'extension du complexe sportif Joseph Plat est aujourd'hui nécessaire afin de :

Permettre aux pratiquants de pouvoir évoluer sur un terrain homologué par la Fédération Française de Football (stade de catégorie 4) :

- Adapter les vestiaires proches du terrain
- Améliorer les accès existants pour les équipes visiteuses et les délégués de la fédération en créant un accès sécurisé

Faciliter et sécuriser la pratique sportive pour les associations et scolaires :

- Répondre aux nouveaux besoins du Football Club de Salaise
- Permettre aux clubs sportifs utilisateurs de mettre en place des actions favorisant la rencontre et l'échange
- Augmenter l'offre de loisirs de la commune, les écoles et le collège utilisant régulièrement ces installations
- Proposer un accès sécurisé au carrefour de l'impasse de la Bruyère et de la rue Auguste Delaune

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Première phase réalisée en 2013 :

- Réaménagement du stade de football existant : agrandissement et changement du type de revêtement (gazon synthétique à la place du gazon naturel qui pré-existait)
- Aménagement d'un second stade en gazon naturel

Opérations qui restent à réaliser :

- Construction d'un bâtiment de vestiaires avec stationnements
- Aménagement d'un accès adapté depuis la rue Auguste Delaune

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Espaces publics gérés directement par la commune.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration d'Utilité Publique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Déclaration d'Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Nouvelles dimensions du stade de football pré-existant	105m X 68m
Dimensions du nouveau stade de football	105m X 68m
Surface de plancher du bâtiment des vestiaires	500 m2
Annexe au bâtiment des vestiaires	30 m2
Parking aux abords du bâtiment des vestiaires	40 places
Longueur de l'impasse La Bruyère	50 m
Aire de giration permettant l'accès depuis la rue A. Delaune	13 m de rayon extérieur

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Impasse La Bruyère
38150 Salaise-sur-Sanne

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 48' 55" E Lat. 45 ° 20' 31" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Salaise-sur-Sanne

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Première phase réalisée en 2013 :

- Réaménagement du stade de football existant : agrandissement et changement du type de revêtement (gazon synthétique à la place du gazon naturel qui pré-existait)
- Aménagement d'un second stade en gazon naturel

Opérations qui restent à réaliser :

- Construction d'un bâtiment de vestiaires avec stationnements
- Aménagement d'un accès adapté depuis la rue Auguste Delaune

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : stades de football, voirie, jardin en friche, bâtiments insalubres et inhabités

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols de Salaise-sur-Sanne approuvé le 22 mars 2002
Plan Local d'Urbanisme de Salaise-sur-Sanne en cours d'approbation (l'enquête publique a été réalisée fin 2013)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques d'Inondations de Salaise-sur-Sanne approuvé le 22 décembre 2000 Plan de Prévention des Risques Technologiques prescrit le 6 avril 2009, en cours de finalisation
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux réalisés en 2013 : terrassement en déblais et évacuation (6 500 m3) Le nouveau stade a été conçu en déblais exclusivement et préserve la topographie naturelle du site.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La première phase de travaux réalisée en 2013 a entraîné la suppression de 5 000 m ² de vergers. La Chambre d'Agriculture de l'Isère a été associée. Les opérations restantes (vestiaires, voirie) n'entraîneront pas de consommations d'espaces naturels ou agricoles supplémentaires.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par le PPRT. En revanche, le secteur est concerné par la SUP I5, relative au transport de produits chimiques : canalisation de Transugil Propylène. Les vestiaires seront construits en dehors de la zone des 350 mètres correspondants aux effets irréversibles. Le stade de football pré-existant se situe dans cette zone de danger
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nouveau stade (réalisé en 2013) se trouve en zone rouge du PPRI : conçu en gazon naturel et uniquement en déblais, il respecte le profil naturel du terrain et permet ainsi une légère augmentation du volume d'accueil de crues éventuelles. Les vestiaires à construire sont situés en dehors des zones rouges et bleues du PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'amplifiera pas les nuisances sonores actuelles. Conformément à l'avis de l'ARS, le bâtiment des vestiaires répondra à des prescriptions architecturales adaptées (isolation acoustique). Infrastructures routières (Autoroute A7)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Ce projet n'engendrera pas de nuisances supplémentaires, le premier stade étant déjà éclairé depuis plusieurs années.</p> <p>Les deux terrains seront chacun éclairés par 4 mâts en acier de 23 mètres, projecteurs iodures métalliques de 2 kW avec système de régulation à 150 et 250 lux.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le bâtiment des vestiaires sera raccordé au réseau des eaux usées existant.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Agriculture : suppression de 5 000 m² de vergers pour permettre la création du second stade (opération réalisée en 2013)</p> <p>Impact sur les déplacements limité : le nouvel accès prévu sera strictement réservé aux joueurs et officiels</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact, étant donné que :

- Il n'engendre pas de nuisances supplémentaires par rapport aux équipements pré-existants.
- Il a été mené en concertation avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé : leur avis respectif sera suivi
- Une première phase du projet a déjà été réalisée : les opérations restantes ne soulèvent pas de problèmes particuliers en termes d'impact sur l'environnement (construction du bâtiment des vestiaires et aménagement d'une aire de giration pour faciliter l'accès des cars)



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, intégrant les annexes demandées ci-dessus (2 à 5)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Salaise-sur-Sanne le, 17/01/2014

Signature

